



CP-2014-2015 : 5 mai 2015
Date d'adoption : 2 juin 2015

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 5 MAI 2015, À L'ÉCOLE POLYVALENTE LA POCATIÈRE, À 19 H 30.

Les membres présents sont les suivants :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Magali Émond	Représentante/ présidente	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante
Chantal Landry	Représentante	Monseigneur-Boucher, Saint-Louis (Kamouraska) et Saint-Bruno
Isabelle Robichaud	Représentante	secondaire Chanoine-Beudet
Annie Simard	Représentante	des Vents-et-Marées (Rivière-Ouelle), de la Pruchière et de l'Amitié
Louise Gauthier	Représentante/ secrétaire-très.	Sacré-Cœur
Francis Chénard	Substitut	Sacré-Cœur
Marie-Claude Boucher	Représentante	Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis de Saint-Joseph
Andréanne Nadeau	Substitut	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante
Marie-Lyne Cayouette	Représentante	Lanouette
Hélène April	Représentante	Comité CCSEHDAA
Éric Choinière	Responsable du comité de parents	
Sans représentation	Conseil d'établissement des écoles Vents-et-Marées, Desbiens et Saint-Modeste	

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 30)

Après constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 7 AVRIL 2015

La présidente fait la lecture du projet d'ordre du jour.

CP-2015-05-885

IL EST PROPOSÉ par Marie-Lyne Cayouette et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
 - 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 5 mai 2015
 - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 7 avril 2015
 - 1.4 Suivi au procès-verbal : tour de table pour Semaine d'action bénévole
2. DOSSIERS DE CONSULTATION
 - 2.1 Consultation : Objectifs, principes, critères...2015-2016
3. DOSSIERS DE DÉCISION
 - 3.1 Suivi, commentaires : Info-Capsule « Frais Chargés aux parents »
 - 3.2 Prochain Info-Capsule : Les sorties éducatives
4. DOSSIERS D'INFORMATION
 - 4.1 Désignation des parents au CCSEHDAA : juin
 - 4.2 Participation au congrès de la FCPQ : 29 et 30 mai 2015 : Inscriptions
 - 4.3 Documents :
 - 4.3.1 Assurances
 - 4.3.2 Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs en matière d'achats
5. DOSSIERS DIVERS
 - 5.1 Mot de la présidente et correspondance
 - 5.2 Les « Bons coups » de nos écoles
 - 5.3 Bourses du comité de parents : « Une école dynamique, des parents engagés »
 - 5.4 Rapport des représentants
 - a) Trésorière
 - b) Commissaire Parent
 - c) Délégué FCPQ
 - d) Délégué MSSS/MELS/MFA
 - e) EHDAA
 - f) Comité consultatif du transport
 - g) Agent de communications
6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET PROCHAINE RENCONTRE : 2 juin 2015 – RDL

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 AVRIL 2015

CP-2015-05-886

IL EST PROPOSÉ par Chantal Landry et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du 7 avril 2015 soit adopté tel qu'il a été présenté.

1.4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Tous les suivis au procès-verbal ont été faits.

Quant à la Semaine de l'action bénévole, un tour de table est fait : 6 sur 9 ont reçu la lettre adressée aux bénévoles.

2. DOSSIER DE CONSULTATION

2.1 CONSULTATION : « OBJECTIFS, PRINCIPES, CRITÈRES... 2015-2016 »

La présidente souhaite la bienvenue à M. Claudel Gamache, directeur du Service des ressources financières, M^{me} Monic Vézina, directrice du Service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires, et M. Pierre Ruest, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes.

M. Claudel Gamache présente un document synthèse des « Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2015-2016 ». Il réfère les membres au document officiel pour plus de précisions.

Les membres adressent leurs questions à M. Gamache.

Après les échanges, les membres se disent heureux d'avoir accès à un document synthèse (18 pages) facilitant leur compréhension des enjeux des « Objectifs, principes et critères » et expriment le souhait que ce document synthèse soit partagé avec les membres des conseils d'établissement dans les meilleurs délais.

SUIVI : Demander à M. Gamache de transmettre le document synthèse dans les écoles dans les meilleurs délais.

Un projet de résolution sera préparé pour adoption à la séance de juin selon les orientations suivantes :

- Quant aux changements proposés en lien avec les budgets des comités :
- Le comité de parents est en accord avec un budget fixe de 9 000 \$ au comité de parents, de 1 850 \$ au CCSEHDAA et de 1 350 \$ aux conseils d'établissement;

- Quant à l'utilisation des surplus des années antérieures des budgets des comités :
 - Le comité de parents propose que les surplus antérieurs réalisés par chaque conseil d'établissement soient réinvestis en services directs auprès des élèves de cet établissement (transfert dans le budget de réussite éducative);
 - Le comité de parents propose que les surplus antérieurs réalisés par le comité de parents et le CCSEHDAA soient répartis également entre les écoles primaires et secondaires de la commission scolaire, afin qu'ils soient réinvestis en services directs auprès des élèves de ces écoles (transfert dans le budget de réussite éducative);
- Quant à la répartition du budget global de fonctionnement des conseils d'établissement :
 - Le comité de parents propose que le budget global alloué au fonctionnement des conseils d'établissement soit réparti, à compter de 2016-2017, équitablement et non également.

Dans cette répartition équitable, il faudrait tenir compte des sommes versées en frais de déplacement et de gardiennage au cours des 3 dernières années (en moyenne) par les conseils d'établissement, et répartir le solde du budget à parts égales entre les 19 établissements;

- Quant à la liste des dépenses admissibles au budget de fonctionnement des conseils d'établissement :
 - Le comité de parent propose que la liste des dépenses soit mise à jour, clarifiée et cohérente d'un milieu à l'autre.

SUIVI : Adoption d'une résolution en juin.

3. DOSSIERS DE DÉCISION

3.1 SUIVI : COMMENTAIRES AU DÉPÔT DE L'INFO-CAPSULE « FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS »

Il y a échanges sur les commentaires reçus suite au dépôt de l'Info-Capsule « Frais chargés aux parents ».

Les commentaires formulés sont très positifs, autant de la part des parents que de la part des membres du personnel.

3.2 PROCHAIN INFO-CAPSULE : LES SORTIES ÉDUCATIVES

La présidente propose que le prochain Info-Capsule touche le thème des « sorties éducatives ». On vise le mois de septembre 2015.

Le comité de parents est en accord avec cette proposition.

4. DOSSIERS D'INFORMATION

4.1 DÉSIGNATION DES PARENTS AU CCSEHDAA

Ce sujet est reporté en juin.

4.2 PARTICIPATION AU CONGRÈS DE LA FCPQ DES 29 ET 30 MAI 2015 : INSCRIPTIONS

La présidente fait le bilan des inscriptions reçues en vue du congrès de la FCPQ des 29 et 30 mai 2015 :

- Inscriptions via le comité de parents :
 - Magali Émond (≈ 400 \$)
 - Louise Gauthier (≈ 400 \$)

- Inscriptions via les conseils d'établissement :
 - Francis Chénard (≈ 200 \$)
 - Chantal Landry (≈ 200 \$)
 - Marjolaine Pelletier (≈ 200 \$)

CP-2015-05-887

IL EST PROPOSÉ par Hélène April et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

D'AUTORISER la participation de Magali Émond, Louise Gauthier, Francis Chénard, Chantal Landry et Marjolaine Pelletier au congrès de la FCPQ des 29 et 30 mai 2015.

4.3 DOCUMENTS

4.3.1 ASSURANCES

M. Éric Choinière présente un texte qu'il recommande de transmettre aux directions d'établissement, en début d'année afin qu'il soit diffusé aux parents des écoles en lien avec la couverture d'assurances dont la commission scolaire dispose vs l'importance, pour les parents, de se doter d'assurance-accident s'ils désirent être couverts pour ces risques à l'école.

Le comité de parents est en accord avec ce texte.

4.3.2 RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET POUVOIRS EN MATIÈRE D'ACHATS

M. Éric Choinière présente le nouveau *Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs en matière d'achats* adopté par la commission scolaire. Il explique que ce règlement vise une meilleure efficacité, tout en respectant les nouvelles dispositions légales en la matière.

5. DOSSIERS DIVERS

5.1 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE

M^{me} Magali Emond informe qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

5.2 LES « BONS COUPS » DE NOS ÉCOLES

La présidente invite les membres à faire part des « Bons coups » de nos écoles à la prochaine séance.

5.3 BOURSES DU COMITÉ DE PARENTS : « UNE ÉCOLE DYNAMIQUE, DES PARENTS ENGAGÉS »

La présidente invite les membres à faire parvenir des projets pour le Programme de bourses du comité de parents au plus tard le 22 mai 2015, afin que le vote puisse se tenir lors de la rencontre du 2 juin 2015.

SUIVI : Transmettre le bulletin de vote et la présentation des projets aux membres.

5.4 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

a) Trésorière

M^{me} Louise Gauthier informe que le solde du budget du comité de parents est de 6 051,27 \$. Elle souligne que plusieurs dépenses surviennent en fin d'année.

b) Commissaire parent

M^{me} Magali Émond informe des principaux sujets traités au conseil des commissaires d'avril :

- Organisation administrative 2015-2016;
- Règlement sur la participation à distance des commissaires;
- Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs;
- Calendriers scolaires 2015-2016;

- Contrats pour travaux de construction dans les écoles – été 2015;
- Contrats pour achats d'équipements informatiques.

c) Délégué FCPQ

M^{me} Chantal Landry informe des principaux sujets traités au dernier conseil général de la FCPQ :

- Nomination à la présidence et la vice-présidence;
- Ateliers sur la collaboration entre le comité de parents, les conseils d'établissement et le CCSEHDAA;
- Échanges sur les orientations en lien avec la mise en place d'un cours d'éducation à la sexualité à l'école (âge, contenu, etc.).

d) Délégué MSSS/MELS/MFA

M^{me} Louise Gauthier informe qu'il n'y a pas eu de rencontre.

e) EHDA

M^{me} Hélène April informe qu'il n'y a pas eu de rencontre.

f) Comité consultatif du transport

M^{me} Louise Gauthier informe qu'il n'y a pas eu de rencontre.

g) Agent de communications

M^{me} Magali Emond informe qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2015-05-888

IL EST PROPOSÉ par Magali Émond et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE la séance soit levée à 23 h 05.

Éric Choinière, secrétaire par intérim

Magali Émond, présidente